

COPIE

Service des eaux de Val-d'Illiez
Madame Mafalda AMATRUDA
Route des Crosets 2
1873 Val-d'Illiez



Entreprise N° : 33210/16775

Sion, le 12 mars 2021

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VS-10104

V 1



N° d'échantillon : 21-45749

ADRESSE(S)

Lieu de prélèvement : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Fontainier : Monsieur Norbert DEFAGO, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez
Personne responsable : Madame Mafalda AMATRUDA, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

CONTEXTE

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Service des eaux de Val-d'Illiez
Prélèvement du : 09.03.2021 à 16h05
Date arrivée : 10.03.2021
Effectué par : Monsieur Yann SIRISIN, Inspecteur cantonal des eaux potables et des piscines

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution
Secteur : 1312 - COURTARAYE-PLAY-LA COUR
Lieu de prélèvement : 30 - Caserne des pompiers
Température de l'eau : 6.8 °C



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0399-MOP	Aluminium	non décelé	max. 200.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Chrome	<1.0 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Manganèse	<1.0 µg/L	max. 50.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Fer	<0.05 mg/L	max. 0.20 mg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Nickel	<1.0 µg/L	max. 20.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cuivre	3.7 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Zinc	7.7 µg/L	max. 5000.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Arsenic	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Sélénium	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Argent	<1.0 µg/L	max. 100.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Cadmium	<0.1 µg/L	max. 3.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Antimoine	<1.0 µg/L	max. 5.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Barium	33.4 µg/L		
VS-0399-MOP	Mercure	<0.020 µg/L	max. 1.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Plomb	<1.0 µg/L	max. 10.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Uranium	<1.0 µg/L	max. 30.0 µg/L	Conforme
VS-0399-MOP	Bore	8.0 µg/L	max. 1000.0 µg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer
Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Original à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Copie(s) à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Monsieur Norbert DEFAGO, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

